

Déclaration SNES et SNEP-FSU au CTSD du 21 septembre 2015



Monsieur l'Inspecteur d'Académie, Mesdames et Messieurs les membres du CTSD,

Najat Vallaud-Belkacem dans sa conférence de presse de rentrée a affirmé : « Les créations d'emplois d'enseignants se poursuivent conformément à nos engagements ». Alors pourquoi n'en voyons-nous pas la traduction concrète dans nos établissements ? Une question de perception ? Un élément objectif confirme pourtant notre impression. Le nombre moyen d'élèves par classe ne parvient pas à diminuer malgré les créations budgétaires de postes d'enseignants et malgré la volonté départementale d'arriver à une hausse du taux d'encadrement des élèves euréliens. Rentrée 2011 : 23,63 élèves par classe ; rentrée 2015 : 23,66 élèves par classe.

Comme vous l'avez souligné dans votre conférence de presse de rentrée, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, la démographie scolaire est dynamique en Eure-et-Loir. En janvier-février, la répartition de la dotation départementale avait été faite avec une prévision de 439 élèves de moins se traduisant par une baisse de 200h de la dotation départementale, elle-même traduite en mars par la suppression de 12 postes. Finalement le constat de rentrée fait apparaître seulement 140 élèves de moins, soit à peine un tiers de la baisse prévue.

Ce ne sont donc pas les élèves qui manquent et il a fallu faire en juillet six ouvertures de classes (dont quatre 6^e) sans les moyens suffisants (équivalent de quatre classes seulement).

Nous nous interrogeons également sur les déséquilibres entre les ouvertures et les fermetures. Le collège Anatole France ferme une 6^{ème} et perd donc 18 Heures-Postes. Par contre les collèges de Voves ou Toury doivent en ouvrir une avec seulement 10 ou 11 Heures-Postes ! D'autres établissements sont certes mieux dotés, mais l'ampleur des déséquilibres d'un collège à l'autre surprend. Nous avons donc du mal à comprendre en quoi ces mesures de rentrée peuvent conduire à une école « plus juste ».

Du côté des personnels enseignants, d'éducation et d'encadrement, la dynamique est en panne. Nos métiers peinent à recruter, notre département peine à attirer et conserver ses personnels. Si, ici, des facteurs de cette répulsion nous échappent (la situation géographique du 28 ou le prix de l'immobilier par exemple), d'autres au contraire devraient être au cœur de votre politique départementale afin de garantir à tous les personnels des conditions de travail satisfaisantes.

Dans les collèges d'Auneau, Bonneval, Bû, Chartres V. Hugo, Courville, Maintenon, Nogent le Roi et d'autres encore, les effectifs moyens dépassent les 26 élèves par classe sur au moins un niveau. Au collège H. Boucher de Chartres, ce sont même trois niveaux sur quatre qui dépassent les 27 élèves par classe. Et l'argument rebattu des effets de seuil ne tient pas toujours la route : au collège de Courville, des classes de 5^e et 3^e sont à 28-29 et, avec une division de plus sur chacun de ces deux niveaux, la moyenne serait encore de 24 élèves par classe. On sait pourtant combien ce taux d'encadrement est crucial dans la réussite des élèves et donc l'épanouissement professionnel des enseignants.

Autre caractéristique détériorant l'attractivité de notre département aux yeux des personnels, la place qu'y occupent les compléments de service. La majorité des postes créés à cette rentrée en était assorti. Pire, notamment dans les disciplines à horaire faible (moins de

trois heures par semaine), la situation devient dramatique car la gestion à l'heure près, purement et bêtement comptable, vire à l'absurde et les personnels confrontés à cette absurdité n'ont souvent pas de perspective d'amélioration de leur situation et donc sont incités à quitter notre département.

Combien de compléments de service imposés à des collègues alors que le volume d'heures supplémentaires dans la discipline est plus ou moins égal à la quotité dudit complément de service ? Combien de quotité de trois ou quatre heures qui, dans plusieurs disciplines, contraignent les collègues à se déplacer trois voire quatre fois dans la semaine ? Ainsi à Auneau, un enseignant de Lettres vient trois fois dans la semaine pour assurer quatre heures de cours... Combien d'établissements avec seulement des bouts de postes de Physique, de SVT, d'Allemand, d'Espagnol ? Depuis le mois de Mars, nous savons tous que la situation sur le terrain a bien changé. Tel jumelage a été annulé et entraîné, en chaîne, la modification d'une multitude. La FSU regrette que les représentants des personnels, malgré plusieurs demandes à la fin de l'année scolaire précédente, n'aient pas eu accès à ces modifications avant cette réunion. Nous espérons donc qu'en vue de la rentrée 2016, nous pourrions avoir plus de visibilité sur la gestion de ces personnels. Ne les laissons pas dans l'ombre alors qu'ils doivent être au centre de la politique départementale de l'Education Nationale.

De même, le remplacement est un besoin permanent de notre service d'éducation, qui doit être assuré par des personnels titulaires recrutés en nombre. Or, là encore, le discours se heurte à la réalité : pénurie de TZR dès les premiers jours de la rentrée, heures ou postes non pourvus ça et là (3h d'Espagnol à Cloyes ou un poste d'Anglais à Illiers par exemple), y compris pour des absences prévisibles comme les congés maternité (deux postes concernés à Auneau), recours massif à la précarité (deux contractuels en Technologie à Toury, un en Histoire à Auneau, une en Lettres à Courville, un en Maths à Illiers et à Maintenon ...)...

Concernant les IMP, si nous sommes satisfait-e-s d'avoir un document de transparence pour ce CTSD, nous tenons à dénoncer la maigreur des enveloppes qui ne permettent pas de reconnaître suffisamment les missions de coordination de disciplines et surtout la définition locale du montant et de l'affectation des ces indemnités qui entraîne des inégalités entre les collègues d'un établissement à l'autre pour une même tâche.

Sur ces questions d'effectifs et d'encadrement des élèves, nous déplorons et dénonçons une fois de plus la non-prise en compte des élèves d'ULIS dans les effectifs globaux des collèges. Ces élèves ne sont-ils pas dans nos classes, dans la cour, à la cantine... ? Ce ne sont pas des variables d'ajustement permettant éventuellement de minorer les effectifs.

Concernant les ULIS, la nouvelle circulaire parue quelques jours avant la rentrée indique que « le nombre d'élèves qui bénéficient du dispositif au titre d'une ULIS collège ou lycée ne dépasse pas dix ». Or, les deux tiers de nos ULIS dépassent cet effectif. Il est donc nécessaire de poursuivre l'ouverture de nouvelles ULIS et, plus généralement, d'assurer un recrutement en nombre suffisant d'AESH dont les conditions de travail et la rémunération doivent être grandement améliorées, d'autant que les 13AVS-Co sont tous-tes à 80%.

De même, les moyens alloués à l'Education Nationale en termes d'éducation et d'assistance pédagogique, via les postes d'AED demeurent grandement insuffisants : 1 poste d'AED pour 126 élèves en moyenne !

La FSU vous avait demandé en juin la réunion d'un groupe de travail sur cette question, demande que vous avez déclinée au motif que si la dotation ne bougeait pas, vous ne bougeriez pas la répartition. Or on s'aperçoit que la dotation a bougé, certes à la marge, et que quelques évolutions auraient pu être nécessaires. Le collège Victor Hugo, par exemple, le plus

dynamique en terme d'effectifs, se voit obliger d'accueillir 47 élèves de plus à moyens constants alors que sa dotation est inférieure à la moyenne départementale (2,5 postes de surveillance pour 461 élèves). C'est pourquoi la FSU pense indispensable qu'un groupe de travail soit réuni chaque fin d'année scolaire pour examiner cette répartition des postes d'AED.

Enfin, alors que la rentrée vient de se dérouler dans les établissements, les personnels du 2nd degré voient se profiler une «réforme du collège 2016», présentée par la Ministre dans tous les medias comme une panacée à tous les maux. Pourtant, cette réforme est rejetée très majoritairement par la profession, car jugée irréaliste. Cette réforme qui ne propose rien sur les effectifs chargés ni sur le temps de concertation entre les équipes pédagogiques risque au contraire d'accroître les inégalités. Elle s'accompagne d'une formation accélérée sur une année dont les modalités restent floues, sa mise en place donne le sentiment d'un accroissement de la charge de travail disproportionné. Tout cela ressemble à du bricolage à l'image du nouvel Enseignement Moral et Civique (EMC) mis en place à cette rentrée sans que l'on sache encore sur quoi seront interrogés les élèves au Brevet 2016. Les personnels, placés dans des situations professionnelles toujours plus difficiles, voient donc leur parole niée. Il est illusoire de penser qu'une telle réforme, imposée aux forceps, permettra de résoudre les échecs et les difficultés des élèves comme par enchantement. Cette vision ministérielle de nos métiers contraste grandement avec la réalité vécue par les personnels.